



Comité de pilotage

RAPPORT

9 FÉVRIER 2018

CONVENORS	Kristian Vanderwaeren (AGD&A) et Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENSCIA)
NOTULIST	Sophany Ramaen (Secrétariat du Forum national)
PRÉSENTS	Sophany Ramaen (AGD&A), Jeroen Sarrazyn (AGD&A), Antonia Block (COMEOS), Jessy Van Aert (EVONIK pour ESSENSCIA), Dirk Aerts (Customs4Trade pour Agoria), Serge Gumieny (Nike), Nathalie Delestienne (AGD&A), Ilse Eelen (AGD&A), Joëlle Delvaux (AGD&A), Jan Van Wesemael (Alfaport - VOKA), Sabine De Schryver (AGD&A), Renate Simon en remplacement de Luc Van de Velde-Poelman, Silvie Hutsebaut en remplacement de Werner Rens, Dorothy Cardoen (AGD&A), Hans Pieters (cabinet Van Overtveldt), Liesbet Fransen (AGD&A), Jef Hermans (Portmade pour VEA-CEB), Pieter Haesaert (Customs4Trade pour Agoria), Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENSCIA), Kristof Vranckaert (AGD&A)
EXCUSÉS	Luc Van de Velde-Poelman (AGD&A), Chris De Clerck (AGD&A), Werner Rens (AGD&A), Kristian Vanderwaeren (AGD&A), Jan Robbroeckx (UMICOR pour Agoria)

Point 1 à l'ordre du jour : Passage en revue du tableau de suivi

Le service Automatisation doit encore faire un rapportage sur le nombre de déclarations RD avec facilités financières et RD sans facilités financières.

Une réunion avec les douanes néerlandaise et luxembourgeoise a eu lieu au secrétariat Benelux le 17 janvier. Les points de la réunion d'octobre de l'année dernière ont les conséquences suivantes :

- Modification de l'article 84 du CDU DA (garantie) : attendre la publication de la modification définitive et le déroulement de l'application. Si des problèmes se posent lors de l'application, ceux-ci peuvent être discutés au sein du Benelux.
- 2^e déclaration d'exportation : la législation est claire, la 2^e déclaration d'exportation n'est pas légale. La douane néerlandaise estime qu'il s'agit d'un problème que le secteur privé doit lui-même résoudre. Nous avons communiqué que cette problématique sera discutée au sein du groupe de travail Sortie de marchandises et les résultats seront communiqués mi-2018 au Benelux.

Les membres du secteur privé communiquent que l'EU Trader Portal ne fonctionne pas.

L'agenda des publications des circulaires a été repris dans la présentation de la dernière réunion du GT Communication et Marketing ([dans la présentation](#)).

Les membres du secteur privé demandent quand une circulaire est discutée au sein du Forum national avant la publication définitive. Les membres de l'AGD&A répondent qu'il est impossible de discuter de toutes les circulaires de manière systématique. Ce qui engendrerait un retard trop important pour leur publication. À la demande du secteur privé, les projets de circulaires qu'il estime les plus nécessaires, peuvent bien être soumis.

Jan Van Wesemael signale que les conditions pour une réduction ou une dispense de garantie ne sont pas claires. Le contrôle intégral du transport de marchandises constitue-t-il une condition ? Ce point sera discuté plus en détail lors du GT Dispositions générales.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Faire rapport du nombre de déclarations RD avec facilités financières et RD sans facilités financières à Jan Van Wesemael	Chris De Clerck	ASAP
Demander en interne quelles sont les causes des problèmes avec l'EU Trader Portal	Sophany Ramaen	28.02.2018

Point 2 à l'ordre du jour : Modification de la procédure de secours

À la demande du secteur privé du groupe de travail régional Hasselt, les collègues de la région de Hasselt ont émis une proposition concernant la modification de la circulaire « Procédures d'urgence globales PLDA-NCTS ». Leur proposition implique, en cas d'exportation et NCTS, d'octroyer les mêmes facilités aux titulaires d'une autorisation LCD qu'aux titulaires d'une autorisation de simplification. De cette manière, les titulaires d'une autorisation LCD ne devraient pas présenter physiquement les marchandises à la succursale, mais ils peuvent envoyer les déclarations par courriel à la chambre de régie.

Les membres du Comité de pilotage marquent leur accord pour examiner ce point plus en détail au sein de l'AGD&A.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Examiner s'il est possible de répondre à la demande de la Région de Hasselt concernant la modification de la circulaire de procédure de secours (exportation et NCTS)	Nathalie Delestienne	15.03.2018

Point 3 à l'ordre du jour : Signature numérique PLDA via EDI

Les membres du secteur privé sont préoccupés par l'instauration éventuelle de la signature numérique PLDA via EDI. Cette instauration vient à la demande du service ICT du SPF Finances. Il y a trois ans de cela, ce point avait également été mis sur la table et en raison d'un défaut de préparation et d'analyse de l'impact, ce point avait été rejeté après de nombreux problèmes.

Chris De Clerck est conscient des préoccupations et tout comme le secteur privé, l'AGD&A souhaite une bonne préparation et une bonne analyse de l'impact avant l'instauration de la signature numérique. Ce point fait l'objet d'un suivi rigoureux au sein du groupe de travail ICT-Software providers. Le groupe de travail ad hoc Authentification s'est réuni pour la première fois le 8 février.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Partager le rapport du groupe de travail ad hoc Authentification avec le Secrétariat du Forum national	Pieter Haesaert	ASAP

Point 4 à l'ordre du jour : Charge administrative des autorisations des Régions (exportation & dual use)

Les membres du secteur privé du groupe de travail régional de Hasselt ont abordé la charge administrative des autorisations des Régions.

Liesbet Fransen signale qu'une concertation est planifiée avec la Région flamande pour contrôler les possibilités d'un trajet de numérisation des autorisations délivrées par la Région. L'objectif est que des informations puissent être échangées avec l'AGD&A par la voie numérique, que les systèmes IT puissent communiquer entre eux. Abram Op de Beeck propose que l'on examine également les systèmes à l'étranger (p. ex. l'Allemagne) où c'est déjà une réalité.

De même, Liesbet Fransen communique que l'AGD&A travaille à un forum public, une plateforme de concertation entre les services publics. Les étapes suivantes consistent à obtenir une approbation politique et à définir les partenaires. Nous pourrions alors nous réunir à propos des thématiques transversales. Ce forum reste provisoirement destiné aux services publics uniquement.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Reprendre les préoccupations du secteur privé de la région de Hasselt dans la concertation avec les Régions.	Liesbet Fransen	Prochaine concertation avec les Régions
Étudier le système de l'Allemagne pour le couplage des systèmes IT de la Douane et des autres services publics	Liesbet Fransen	Prochaine concertation avec les Régions
Donner l'état d'avancement du forum public	Liesbet Fransen	27.04.2018

Point 5 à l'ordre du jour : Nouvelle concertation au sein du Benelux ?

L'initiative pour une prochaine concertation au sein du Benelux, conformément à la réunion d'octobre, se trouve aux mains du secteur privé. Il sait que cette forme de concertation est possible et s'il le souhaite, il doit présenter des sujets. Ce point peut alors être discuté par le secrétariat du Forum national avec les P.-B. et le LUX au sein du Benelux.

Point 6 à l'ordre du jour : Régularisations

Pieter Haesaert exprime sa préoccupation concernant l'absence de procédure pour les régularisations spontanées dans le cadre de la future procédure de globalisation dans PLDA. En raison du nombre important d'avis lors des globalisations, les régularisations spontanées peuvent engendrer de sérieux problèmes pratiques.

Les membres de l'AGD&A signalent que les entreprises abusent également de la procédure de régularisation. Si des régularisations sont demandées de manière trop fréquente, alors les entreprises doivent revoir leurs processus internes. Cette problématique sera encore discutée dans le Trade Facilitation d'Anvers pour aboutir à une amélioration structurelle.

Selon le Comité de pilotage, il serait utile d'informer le Forum national des procédures de régularisation actuelles et de réfléchir aux problèmes pratiques en cas de globalisations.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Discuter de la problématique du nombre élevé de régularisations au sein du Trade Facilitation	Ilse Eelen & Jan Van Wesemael	06.03.2018
Informar à propos de la procédure de régularisation actuelle et réfléchir au processus de régularisation lors des globalisations au sein du GT Dispositions générales	Serge Gumienny & Nathalie Delestienne	09.03.2018

Point 7 à l'ordre du jour : Brexit

Liesbet Fransen demande aux membres si un groupe de travail relatif au Brexit est souhaitable et dans l'affirmative, quelles sont les attentes par rapport à un tel groupe de travail. Après concertation, le Comité de pilotage conclut qu'il est actuellement encore trop tôt pour un groupe de travail Brexit, étant donné qu'aucune mesure concrète n'a encore été décidée entre l'UE et le R.-U. Le secteur privé demande cependant que l'AGD&A veuille étroitement impliquer les fédérations lors des sessions d'information.

Silvie Hutsebaut signale qu'une septantaine d'opérateurs qui actuellement ne remplissent aucune activité douanière, ont été notifiés. D'autres actions suivront. Le Brexit constitue une priorité pour le service Marketing cette année.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Informier à propos de l'analyse de l'impact du Brexit sur PLDA	Chris De Clerck	27.04.2018
Impliquer les fédérations (également autres que le Voka) lors des sessions d'information	Silvie Hutsebaut	ASAP

Point 8 à l'ordre du jour : Exposé succinct des résultats des groupes de travail

- [GT Dispositions générales](#) : le groupe de travail a reporté sa réunion prévue en janvier. La prochaine réunion aura lieu le 9 mars à 13 h 30. Les points suivants sont d'ores et déjà à l'ordre du jour : adaptation de l'article 84 du CDU DA (relatif à la garantie) et les conditions pour l'application de la réduction ou de la dispense de garantie, la valeur en douane (à la suite de l'arrêt de la Cour de justice) et les régularisations.
- [GT Marchandises introduites](#) : Lisez le rapport du 19.01 sur le site web. CODECO est transféré au GT Sortie de marchandises, débat concernant les données pouvant être considérées comme DDT, celles de la liste de chargement (CUSCAR) ou du rapport de déchargement, préoccupation du secteur privé concernant les problèmes de capacité lors de l'implémentation des déclarations de globalisation, Trade Facilitation Anvers rend visite aux opérateurs de terminaux pour les informer de l'introduction de CODECO et CCRM.
- [GT Régimes particuliers](#) : Réunion le 06.02. Jessy van Aert contacte Nathalie Delestienne concernant un rapportage simplifié du décompte PA et entrepôt. Joëlle Delvaux signale que la Commission européenne n'autorisera plus de compensation à l'équivalent en matière de PA si des droits antidumping s'appliquent. La publication de l'article 177 est prévue fin 2018.
- [GT Sortie de marchandises](#) : Réunion le 19.01. Les membres souhaitent une procédure de secours ECS II. Le service Automatisation a communiqué qu'il prévoyait une procédure de secours, Dorothy Cardoen fait savoir si la première réunion du sous-groupe de travail Consolidations aura lieu le 23 février.
- [GT Accises](#) : le groupe de travail a reporté au 8 mars sa réunion prévue en décembre. Le secteur privé déplore que l'AGD&A ait annulé la visite chez Total et que la carte d'approvisionnement pour le diesel professionnel ne soit pas discutée au sein du groupe de travail. Le dossier de la carte d'approvisionnement n'est plus discuté au sein du groupe de travail, car ce dossier est déjà traité par le cabinet. Le sous-groupe de travail relatif à l'e-commerce et aux accises a déjà obtenu un premier résultat, avec la publication prochaine d'une brochure, rédigée par Sabine De Schryver, qui informera les commerçants à propos de la législation actuelle concernant l'e-commerce des boissons alcoolisées. Elle signale qu'elle ne pourra plus assumer le rôle de convenor à partir de novembre, étant donné qu'elle reprend une autre fonction au sein de l'administration.
- [GT Comm&Mark](#) : Réunion le 18.01. L'enquête clients à destination des opérateurs OEA est lancée ce mois-ci, le 14.09.2018, l'AGD&A organise un événement OEA et attend environ 350 invités, une version anglaise de la page Brexit est prévue, les fiches de produits sont prévues en quatre langues (NL, FR, DU, ENG).
- [GT ICT](#) : Réunion le 18.01. Les sujets suivants ont été abordés : globalisations, déploiement NCTS, critique sur BRU-Cloud, performance de PLDA, sets de données CDU. La CE prépare une note explicative concernant le Customs Data Model.
- [GT Processus de contrôle](#) : le groupe de travail a reporté sa réunion prévue en décembre. Aucune date n'est encore prévue pour une prochaine réunion. Voici les points d'ores et déjà repris à l'ordre du jour : Informations relatives à l'étude MPI (automatisation du software & hardware), communication concernant l'augmentation des amendes en cas de soustraction à la vérification.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Discuter du remplaçant pour le convenor Sabine De Schryver au management team	Liesbet Fransen	ASAP

Point 9 à l'ordre du jour : Divers

Les membres du secteur privé demandent si une infrastructure peut être prévue pour suivre les réunions via webinar, de sorte qu'une solution soit trouvée au nombre important de participants aux réunions du GT Sortie de marchandises.

Aucune date n'est encore connue concernant le séminaire relatif à la révision du code pénal douanier (volet 3 de la LGDA).

Le secteur privé signale que l'AGD&A peut travailler de manière plus efficace lors de la délivrance des autorisations. Le temps d'attente est long pour les entreprises. Les agents des douanes sont dépendants des priorités dans les programmes de contrôle. De même, les audits sont parfois absurdes, comme venir vérifier s'il y a une table et une chaise.

Jan Van Wesemael signale qu'une note émanant de la fédération des expéditeurs VEA/CEB a été transmise à Luc Van de Velde-Poelman pour moderniser les facilités de paiement après constatation (614, benelux3). Cette procédure n'a pas suivi l'évolution de la numérisation. Il attend encore une réponse. Ce point peut éventuellement également être discuté dans un groupe de travail du Forum national.

Chris De Clerck est en train d'examiner le respect de la vie privée du partage des données provenant du système douanier avec des plateformes de données, comme celle de NxtPort.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Étudier s'il est possible d'organiser des webinars pour les réunions	Sophany Ramaen	27.04.2018
Communiquer les problèmes lors de la délivrance des autorisations au management team	Liesbet Fransen	ASAP

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 27 avril à 12 h 30.